

INFO Réau

Le Bourg - Villaroche - Le Plessis-Picard - Ourdy - Eprunes - Galande



Fil'info !
Découvrez l'ensemble des informations publiées par vos villes ou intercommunalités favorites

INFORMATIONS DE RÉAU

Gérer mes préférences

Ne plus recevoir les infos

Les informations postées ci-dessous sont émises et certifiées par la ville de Réau.

Événements

Collecte pour les enfants d'Haïti

Nous vous rappelons qu'une collecte de jouets pour les enfants d'Haïti se

Découvrir Fil'info

URBANISME & TRAVAUX

Parc de l'A5 - Sénart : SCADIF

Pages 21 et 22



LA VIE À RÉAU

Nouveau à Réau : application « Ma mairie en poche »

Pages 4 et 5

DOSSIER

Sapeurs-Pompiers : Jeunes Sapeurs-Pompiers

Pages 14 et 15

LE MOT DU MAIRE



ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Alain AUZET , Maire

Farid BA IDRISSE ,

Conseiller Délégué au Conseil
Municipal des Jeunes

Nathalie KLECZINSKI ,

Conseillère Municipale

Françoise PERREAU ,

Membre bénévole du Comité de
Rédaction

Angélique LETACHE ,

5ème Adjointe au Maire en charge
des affaires sociales et du CCAS

Christelle BONILLO ,

Secrétaire

Magali MOULINOT ,

Service Communication

CHÈRES RÉALTAISES, CHERS RÉALTAIS,

C'est toujours un immense plaisir de voir les fêtes de fin d'année arriver malgré ce climat pesant dû à la crise sanitaire et aux risques d'attentats.

Nous ne devons pas céder à la déprime du moment, mais au contraire continuer d'avancer, pour sortir renforcés de cette crise.

C'est ce que nous essayons de faire au sein du Conseil Municipal, en poursuivant les travaux et en continuant d'initier de nouveaux projets, qui nous apporteront demain une meilleure qualité de vie.

De beaux projets verront le jour dans les mois et années à venir. Nous y travaillons activement avec nos différents interlocuteurs : l'Établissement Public d'Aménagement (EPA Sénart), l'agglomération Grand Paris Sud, Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne, le Département de Seine-et-Marne, la Région Ile de France, la Directrice de l'école, l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV), etc.

En attendant la concrétisation de ces projets dont nous vous parlerons prochainement, les chantiers tant attendus avancent bien. C'est le cas des travaux du barreau sud (contournement d'Ourdy), et de la préparation des futurs aménagements du centre bourg.

Je suis convaincu que le meilleur moyen d'oublier le contexte maussade du moment est de préparer un monde meilleur, notamment en prenant toute notre part dans la Transition énergétique.

Vos élus sont toujours attentifs à détecter les projets qui constituent une déclinaison locale de cette Transition. C'est ainsi que nous avons participé au choix d'Engie comme constructeur et exploitant de la future station d'avitaillement en carburants 100% biosourcés du parc de l'A5 Sénart.

Des camions qui dégagent moins de CO² : voilà une belle concrétisation du travail participatif de l'EPA, du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) et de la Commune !

Et comme toujours et peut-être plus que jamais, soyons tolérants, humbles, mettons-nous au service des uns et des autres, avançons ensemble et surtout essayons toujours de voir le côté positif des choses.

C'est toujours un vrai bonheur et une grande fierté d'être votre Maire !

A très bientôt !

Bien fidèlement

Alain AUZET

Maire de Réau

LE COMITE DE RÉDACTION DE



est un regroupement de personnes bénévoles qui se réunit pour réaliser un bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants. Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer pour écrire des articles, réaliser des interviews,

REJOIGNEZ-NOUS

LA VIE À RÉAU

Hommage à Samuel Paty

« C'était un professeur, un simple professeur
Qui pensait que savoir était un grand trésor
Que tous les moins que rien n'avaient pour s'en sortir
Que l'école et le droit qu'à chacun de s'instruire
Il y mettait du temps, du talent et du cœur
Ainsi passait sa vie au milieu de nos heures
Et loin des beaux discours, des grandes théories
À sa tâche chaque jour, on pouvait dire de lui
Il changeait la vie »

C'est par ces paroles de Jean-Jacques Goldman que Monsieur
Le Maire a rendu hommage à Samuel Paty, professeur
d'histoire-géographie, lâchement assassiné le 16 octobre 2020.
Un hommage sobre et émouvant auquel ont assisté de
nombreux réaltais, très émus par cette disparition.



LA VIE À RÉAU

Nouveau à Réau : application « Ma mairie en poche »

Depuis la mi-novembre, la Commune de Réau s'est dotée d'un nouvel outil de communication : **Ma Mairie En Poche**.

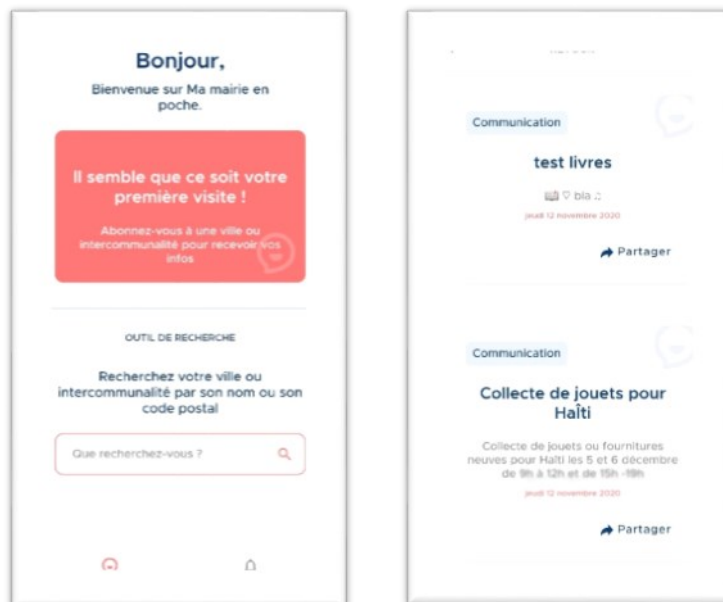
Ma Mairie En Poche est une application gratuite pour les habitants par le biais de laquelle nous allons pouvoir vous informer par notifications.



Il suffit de télécharger l'application Ma Mairie En Poche disponible sur [Android](#) ou [iOs](#) puis de rechercher notre commune : [Réau](#).

Aucune donnée personnelle ne vous sera demandée, l'inscription à l'application ne nécessite aucun renseignement sur votre état civil.

Vous trouverez joint à ce numéro d'Info Réau, une fiche de présentation.



LA VIE À RÉAU

Nouveau à Réau : application « Ma mairie en poche »

Avec Ma Mairie En Poche, nous pourrons vous prévenir de la date limite des inscriptions aux services périscolaires, ou vous informer des collectes de dons du sang. Plusieurs catégories sont disponibles, libre à vous d'utiliser uniquement celles qui vous semblent essentielles.

Les autres outils de communication comme le site Réau.fr, la Page Facebook Réau Actualités et les distributions en boîte aux lettres perdureront. Mais Ma Mairie En Poche nous permettra de vous prévenir de manière instantanée et de toucher le plus d'habitants possibles.

Par la suite, vous pourrez également signaler un dépôt sauvage, une installation illicite sur la commune ou tout autre danger ou problème. Vous aurez la possibilité de le faire de manière anonyme ou nominative.

Avec cette difficile période que nous traversons, il nous a semblé essentiel de vous proposer un nouvel outil de communication. La distance imposée ne nous permet pas toujours d'atteindre tous les habitants, Ma Mairie en Poche nous permettra de vous informer des événements de votre village.

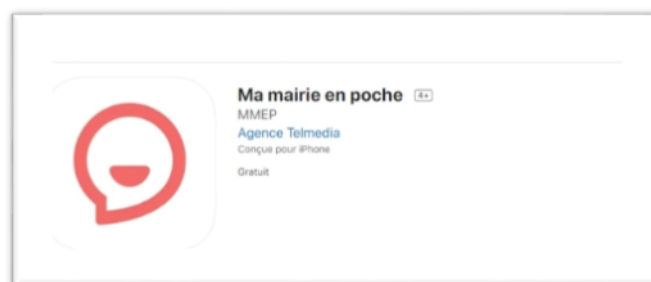
Nous sommes parmi les 120 premières communes françaises à utiliser cette petite application qui devrait nous rendre de fiers services à tous !

Sur smartphones Android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=telmedia.mmep>



Sur smartphones Apple :

<https://apps.apple.com/us/app/ma-mairie-en-poche/id1483211285?l=fr&ls=1>



Une question sur l'application ? Une idée pour l'améliorer ? Votre retour sur Ma Mairie En Poche ? Une seule adresse pour nous joindre concernant l'application : reau.actualites@gmail.com



LA VIE À RÉAU

« Lu dans la presse » le 30 octobre 2020

Le Parisien

A Réau, le désherbage, c'est l'affaire de tous.

Le désherbage du cimetière, c'est l'affaire de tous à Réau. Pour la troisième fois au total et pour la seconde fois de l'année, élus et habitants se sont relayés le 17 octobre au matin au chevet des tombes envahies par les mauvaises herbes. Ils apportent ainsi une aide non négligeable aux services techniques de la commune. C'est aussi la traduction de l'engagement local pour le « zéro phyto. » Ce dernier date d'il y a quatre ans.



LP/Sébastien Blondé

Réau, le 17 octobre 2020. Les jeunes de l'association Réau Jeunes ont participé à l'opération de désherbage.

« Depuis, on a remplacé les allées en gravillons, où les herbes étaient traitées au Roundup, par des allées en dur. Comme cela, elles ne poussent plus, indique Alain Auzet, le maire (LR), qui met lui aussi la main à la pâte. Mais deux fois par an, il faut aussi désherber entre les tombes. C'est la seule solution pour qu'on arrive à ne plus utiliser de produits. Et puis le cimetière sera ainsi prêt pour la Toussaint. »

« Il y a beaucoup de boulot »

Une quinzaine de personnes ont participé à cette matinée. Des élus, mais aussi quelques habitants, comme Daniel, qui venait donner un coup de main pour la première fois. « J'avais envie d'aider, explique cet habitant du hameau de Ourdy. Il y a beaucoup de boulot, comme dans tous les cimetières. »

« On est là pour aider, mais on n'a pas l'habitude de désherber », reconnaît avec le sourire Méline, la présidente de l'association Réau Jeunes. « Euh... ce n'est pas un truc qu'on fait tous les samedis, poursuit Maxime, un autre membre de l'association. On aide comme on peut. »

Réau, le 17 octobre 2020. Daniel participait pour la première fois au désherbage citoyen du cimetière.

A 14 ans, Antonin est membre du conseil municipal des jeunes. Il en est son seul représentant ce samedi. « Les autres ont dû dormir, car c'est les vacances, disait-il. Moi, j'aime bien les travaux manuels. Alors, je suis venu. »

Même si les bras ne sont pas aussi nombreux que la dernière fois, au sortir du confinement, Alain Auzet est satisfait de cette mobilisation. « Certains nous avaient prévenus qu'ils ne seraient pas là, avance-t-il. Cela doit vraiment être lié aux vacances. »

« Je trouve normal qu'on entretienne les cimetières de nos anciens, ajoute Françoise, une autre jardinière bénévole. C'est un respect. Malheureusement, on voit des cimetières dans des communes voisines qui sont inqualifiables... »

Sébastien BLONDÉ - Le Parisien - 30 octobre 2020



LP/Sébastien Blondé

LA VIE À RÉAU

Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale

Les commémorations se suivent et se ressemblent malheureusement.

Une fois de plus, le public n'était pas convié à la cérémonie de commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale, le 11 Novembre.

En conséquence, c'est seulement accompagné de ses adjoints que Monsieur le Maire a honoré la mémoire de nos soldats « morts pour la France ».

Une première gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts. Madame David et Monsieur Baudin ont procédé à l'appel aux morts avant que les élus ne respectent une minute de silence.

Le deuxième temps de la matinée s'est déroulé au cimetière où une seconde gerbe a été déposée devant la croix. Une nouvelle minute de silence a été respectée.

Enfin, Monsieur Le Maire a fleuri la tombe du Lieutenant Louis Phillip Thériault, soldat canadien mort au combat à Réau en 1943.



Tribune Libre de BNI SENART PARTAGE ET PERFORMANCE

Mais qu'est-ce que le BNI ?

BNI (Business Network International) est une méthode structurée pour aider les professionnels à bâtir un solide réseau professionnel favorisant le développement de leurs chiffres d'affaires, autour de la recommandation dite « du bouche à oreille ». Chaque membre représente un métier et une expertise différents.

Cette méthode aide vraiment les professionnels à développer leur business, notamment en cette période actuelle de crise sanitaire, ce qui la rend encore plus importante et plus essentielle que jamais. BNI propose donc à ses Membres de travailler en équipe. Quoi de plus actuel que l'entraide pour avancer ensemble ?

Le BNI c'est également un état d'esprit : celui du Happy Business ! Le professionnalisme, l'efficacité, la fiabilité sont les maîtres mots de ce groupe d'entrepreneurs et le tout sans se prendre au sérieux.

La devise du BNI est le « Qui Donne Reçoit ». Celui qui aide les autres, reçoit leur aide à son tour. C'est vertueux et terriblement efficace.

Le BNI SENART PARTAGE ET PERFORMANCE se réunit tous les vendredis autour d'un petit déjeuner d'affaires (au restaurant le TOTEM à Sénart) en présentiel et en réunion ZOOM le cas échéant.

N'hésitez pas à venir nous visitez ! Contactez-nous via le portail BNI France sur internet, rubrique « rechercher un groupe » ou sur notre page Facebook <https://fr-fr.facebook.com/BNISenart/>.

Article écrit par Virginie Leconte, Société Admilink

Nous remercions Virginie Leconte pour son aide auprès des chefs d'entreprise du réseau BNI et de leur aide précieuse pour la collecte des jouets pour les enfants d'Haïti qui s'est déroulée les 5 et 6 décembre 2020.



LA VIE À RÉAU

Visite du Ministre en charge des Relations avec le Parlement et la participation citoyenne

Marc FESNEAU

Le Ministre en charge des Relations avec le Parlement et la participation citoyenne, Marc Fesneau, est venu visiter le site Safran Villaroche, jeudi 22 octobre, accompagné d'une délégation de représentants de la Convention citoyenne pour le climat et de plusieurs parlementaires.

Ils ont été accueillis par Alain Auzet, Maire de Réau.

Le thème de la matinée était bien entendu la capacité de l'aviation de demain à générer moins de CO2.

Ce fut l'occasion de faire tomber un certain nombre d'idées préconçues.

En premier lieu, il a été rappelé que le trafic aérien ne produit que 3 à 4 % des émissions de CO2. Cela permet de relativiser l'impact d'une activité pourtant souvent pointée du doigt comme étant très polluante.

Le groupe Safran n'a pas attendu la convention citoyenne pour amorcer une démarche vertueuse.

La consommation des avions a été divisée par 5 en 60 ans.

Bien entendu, il n'est pas question de se satisfaire de ce premier résultat. C'est pourquoi Safran Aircraft Engines s'est fixé un objectif : réduire de 50% les émissions de CO2 à horizon 2050, par rapport à la situation de l'année 2005. Un chiffre très ambitieux quand on sait que le trafic aérien progresse d'environ 4% par an dans le monde.

Pour y parvenir, Safran s'appuie d'abord sur sa nouvelle génération de moteurs "Leap", 15% moins émetteur de CO2 que son prédécesseur le CFM56 (dégageant lui même 25% de moins que les moteurs anciennes générations), qui produit 50% de Nox (oxyde d'azote) en moins et consomme 15% de carburant en moins.



LA VIE À RÉAU

Visite du Ministre en charge des Relations avec le Parlement et la participation citoyenne

Marc FESNEAU



Ensuite, le groupe a mis en œuvre un plan avec plusieurs leviers pour atteindre ses objectifs environnementaux :

1- Faire voler les avions avec un carburant "alternatif" au Kérosène, décarboné et qui ne soit pas issu de la production agricole, en faisant appel à la biomasse.

Cette évolution présente l'intérêt de pouvoir être mise en œuvre rapidement et surtout sur la flotte des avions existants.

Questions : les ressources mondiales seraient-elles suffisantes ? La réponse est "oui mais", seulement si l'on parvient à accepter que l'aviation devienne l'utilisateur prioritaire de ces carburants.

Autre sujet : cela représentera une augmentation de coût par rapport au kérosène, d'où la nécessité de définir un cadre mondial, afin de ne pas créer les conditions d'une concurrence déloyale entre les avionneurs.

Malgré tout, on estime qu'une baisse de 35% de CO2 est envisageable pour 2035.

2- Travailler sur une solution d'hydrogène liquide. Cette solution est nettement moins mature. Elle présente plusieurs inconvénients, comme le renouvellement nécessaire des aéronefs et le fait que cette technologie ne pourrait être utilisée que pour des vols inférieurs à 3000 Kms, ce carburant demandant un volume de stockage en vol 4 fois supérieur. En revanche, il s'agit d'une solution complètement décarbonée.

Safran consacre chaque année 1.7 Milliards à la Recherche et Développement (R&D) dont 70% dans le but de réduire l'empreinte carbone.

Rappelons que Safran Aircraft Engines (SAE) emploie 15000 salariés, a une activité répartie entre les moteurs dédiés à l'aviation civile (85%) et ceux dédiés à l'aviation militaire (15%).

Ses activités sont dispersées sur 35 sites, dont 14 en France, le site de Villaroche étant le plus important.



LA VIE À RÉAU



Réau, partenaire du don du sang

Les réserves de sang sont faibles, l'EFS compte sur votre mobilisation pour donner votre sang.

Pour notre quatrième dossier sur le don du sang, nous vous proposons de découvrir à quoi sert le don de sang total. Il est la forme de don la plus courante. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang – globules rouges, plasma et plaquettes – qui sont ensuite séparés.

Les produits issus du sang

Le sang permet de fabriquer différents produits indispensables à la médecine transfusionnelle :

- Des concentrés érythrocytaires (globules rouges, conservés pendant 42 jours),
- Des concentrés plaquettaires (plaquettes sanguines, conservées durant 7 jours),
- Du plasma congelé (conservé pendant un an).

Les globules blancs (leucocytes) sont majoritairement soustraits de ces produits : ils sont les transporteurs de certains virus et peuvent provoquer des effets secondaires chez le receveur.

Quels sont les besoins ?

Les globules rouges sont essentiellement utilisés en hématologie (maladies du sang) et en cancérologie. Ils sont également indispensables en cas d'hémorragie (opération chirurgicale, traumatologie, accouchement).

La transfusion de plaquettes permet d'éviter les risques d'hémorragies mettant en jeu la vie des malades atteints de leucémie ou de cancer. Elle est également nécessaire en cas d'hémorragie massive, où elle est associée à une transfusion de globules rouges et de plasma.

Le plasma, sous sa forme labile ou en médicament permet de soigner des malades souffrant d'hémorragies, de troubles de la coagulation ou d'un déficit immunitaire grave.



Crédit Photo : Shutterstock

Comment se passe le don de sang ?

Principe : on prélève de 420 à 480 ml de sang, en fonction du poids du donneur.

Durée : l'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien pré-don, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes.

Délai : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total.

Fréquence : une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

La conservation des produits sanguins :

La durée de vie des produits sanguins est courte : 42 jours pour les globules rouges et 7 jours seulement pour les plaquettes. Le plasma, qui se congèle, peut se conserver 1 an.

LA VIE À RÉAU



Réau, partenaire du don du sang

Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale (tutelle...) et reconnue apte à l'issue de l'entretien pré-don peut donner son sang.

Les donneurs de groupe O négatif (O-) sont particulièrement recherchés car leurs globules rouges peuvent être transfusés à tous les patients. Mais les donneurs de tout groupe sanguin sont les bienvenus.

Un acte sécurisé

Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur. L'entretien pré-don permet de s'assurer que le prélèvement ne présente aucun risque. Le don est supervisé par un personnel médical expérimenté et le matériel de prélèvement utilisé (aiguille, tubes, poches) est stérile et à usage unique.

Le volume prélevé est ajusté en fonction du volume sanguin circulant et une personne en bonne santé récupère rapidement après un don de sang total.

Certaines personnes peuvent ressentir une sensation de malaise pendant ou après le don. Il s'agit le plus souvent d'un « malaise vagal », sans gravité. Il est important de boire avant et après le don afin d'aider l'organisme à récupérer rapidement.

Avant tout don, un document d'information est remis au donneur l'informant des risques, même les plus rares, liés au prélèvement.

Nous vous rappelons que vous pouvez donner votre sang toute l'année à l'EFS de Melun :

HOPITAL SUD ILE DE FRANCE

270 rue Marc Jacquet

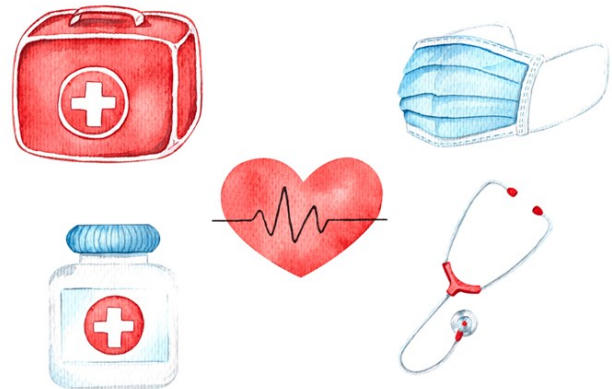
77 000 MELUN

Tél : 01 81 74 23 78

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h00. Les dons de sang se font désormais **sur rendez-vous uniquement et le port du masque est obligatoire** pendant toute la durée du don.

Les dates de collectes sont disponibles sur le site de l'EFS. Nous relayons également les collectes sur la page Facebook [Réau Actualités](#).

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>



Crédit Photo : Shutterstock



Historique de l'église Saint Julien

Notre église, la paroisse Saint Julien de Réau, est le point central de notre village. Elle est située à quelques pas de la mairie, sur une place qui accueillait aussi l'ancien cimetière de l'époque médiévale jusqu'à son retrait au cours du 19^{ème} siècle. C'est bien sûr un lieu de culte, mais c'est aussi un édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 17 juin 1926. Pour cette raison elle fait partie du patrimoine de tous les Réaltais, au même titre que le château du Plessis picard, qui doit sa notoriété à une certaine Aurore Dupin, qui allait devenir l'écrivain George Sand. Celle-ci y fit plusieurs séjours et y rencontra son mari.

Avant la révolution, les Bénédictins du Mont-Saint-Père de Melun qui possédaient la seigneurie de Réau, contribuent en grande partie à son édification dans le courant du 13^{ème}.

L'église est construite en maçonnerie de moellons avec une structure porteuse en pierre de taille de grès et calcaire. Elle se compose de deux volumes principaux :

- La nef, à l'ouest, au nord de laquelle s'étend un bas coté, comporte une travée unique;
- Le chœur, lui, est constitué de deux travées et se termine par un chevet contre lequel a été adossé plus tardivement la sacristie.

La construction est dotée d'un important clocher carré au nord ouest de la nef. Il est lui aussi constitué des mêmes matériaux et surmonté d'une toiture en bâtière (à deux pans). A la fois massif et élancé, c'est l'élément caractéristique de l'église.

Il abrite une cloche fondue en 1537 baptisée « Marye » du nom d'une demoiselle d'Esprunes, Marye Guillart. Elle s'avère exceptionnelle dans le département car rarissime exemple du deuxième quart du 16^{ème} siècle, classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 2 octobre 1942. Elle est ornée d'une série de médaillons très fins représentant le Christ, la Vierge et l'enfant Jésus ainsi que Saint Michel, Saint Pierre et Saint Nicolas entre autres.

On accède au monument par un portail cintré, extrêmement simple, situé sur la face occidentale.

Une fois à l'intérieur, le visiteur est frappé à la fois par la simplicité et par la beauté des voûtes et ornements. Il peut y admirer :

- La finesse des chapiteaux sculptés des colonnes du chœur, inspirés de ceux de la cathédrale de Sens, édifiée au 12^{ème} siècle, Melun faisant à l'époque partie du même diocèse;
- Deux stalles en bois sculpté, dans le chœur, datant du 18^{ème};
- Trois statues inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Une statue de la Vierge à l'enfant, en pierre, date du 16^{ème} siècle. Les deux autres remontent au 17^{ème}. Celle de Saint Roch, l'église lui a été dédiée quelques années, au 19^{ème} siècle, en bois doré et celle de Jésus s'appuyant sur la croix, en marbre blanc.

Il peut également observer diverses statues dont celle de Saint Julien ainsi que plusieurs toiles.

Le mobilier composé principalement de la chaire, du confessionnal et des fonts baptismaux, entourés par une grille, date pour la plupart du 19^{ème} siècle. A l'entrée, un bénitier carré est frappé aux quatre coins des initiales de la commune.

Historique de l'église Saint Julien

Les vitraux, tous situés au sud, hormis l'oculus au dessus du portail, sont contemporains car ils ont été détruits lors des bombardements durant la deuxième guerre mondiale. Les précédents illustraient le temps des rameaux, la pentecôte et l'Ascension pour ceux de la nef et des scènes des sept péchés capitaux pour ceux du chœur. On ignore de quelle période ils dataient. Ceux situés dans la sacristie remontent au 19^{ème} siècle.

D'après l'étude préalable aux travaux de rénovation de l'église, réalisée par les architectes du patrimoine en mai 2013, le diagnostic architectural et technique du monument incluant l'analyse archéologique, permet de mettre en évidence et de dater les différentes phases de la construction et les modifications ou travaux intervenus sur l'édifice. Il permet aussi de définir les techniques successives utilisées et de comprendre ainsi l'origine des pathologies dont souffre le monument. Ce afin d'y remédier et de procéder à une restauration aussi authentique que possible.

Grâce à l'analyse archéologique, l'examen du bâti et des traces visibles sur les éléments structurels, il a été possible d'étayer un phasage hypothétique de construction.

L'église de Réau est l'un des nombreux exemples d'églises rurales ayant évolué au fil des siècles passant d'une petite chapelle à un édifice plus important. On suppose que l'église primitive correspond au chœur actuel. Au 13^{ème} siècle, l'ancienne chapelle devenue trop petite, on lui adjoint une nef à l'ouest et vraisemblablement un premier clocher aujourd'hui disparu. Il est possible qu'une étape intermédiaire ait vu l'agrandissement de la nef. La troisième phase correspond à la construction du clocher actuel au 16^{ème} siècle ainsi qu'à des travaux de reconstruction et réparations. La quatrième phase, fin 18^{ème} début 19^{ème}, correspond à l'édification de la sacristie à l'est, accolée au chœur. C'est vraisemblablement à cette période qu'une nouvelle campagne de restauration a été réalisée.

L'étude réalisée par les bâtiments de France a mis en évidence qu'il était important de réaliser dans un premier temps la réfection à neuf des couvertures et de restaurer les charpentes du chœur. Ensuite, la démolition de la voûte en plâtre de la nef, complètement vétuste, précéderait la restauration, à son tour de sa charpente et sa couverture.

Ces travaux viennent de s'achever. Nous espérons, que la rénovation pourra se poursuivre par la réfection des enduits extérieurs afin d'entamer dans un second temps la restauration de l'intérieur de l'église et maintenir ce patrimoine transmis depuis près de huit siècles dans un état de conservation satisfaisant.

Pour l'instant, réjouissons-nous simplement de la réouverture de cet édifice après plus de deux ans de travaux.



Sapeurs-Pompiers (1/4)

Notre nouveau dossier vous présentera les différentes catégories de sapeurs-pompiers. Il se composera de quatre dossiers.

A Réau, nous dépendons de deux centres de secours : Moissy-Cramayel, pour Réau-Bourg et Villaroche, et Savigny-Le-Temple pour le Plessis Picard et Ourdy. Nous sommes fiers d'accueillir parmi nos habitants, cinq pompiers : Loïck Brouazin, Antonin Clédière, Enzo Fulmar, Alain Harzoune et Frédéric Thomas. Leur engagement est sans faille et nous sommes fiers de les compter parmi nos habitants.

À Moissy-Cramayel, le centre de secours est dirigé par le Capitaine Xavier Bressand, et à Savigny-le-Temple, c'est le Lieutenant Stéphane Tijoux qui gère les hommes.



De gauche à droite : Capitaine Bressand, Enzo, Antonin, Frédéric, Loïck



Alain

Jeunes Sapeurs-Pompiers

Nous commencerons nos dossiers par les Jeunes Sapeurs-Pompiers, qui sont l'avenir des Pompiers Volontaires et Professionnels.

Ils sont 29.179, filles et garçons, à se retrouver chaque semaine dans les 1.500 sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Ils suivent une formation tout au long de l'année scolaire, souvent les mercredis et/ou samedis. Vous avez entre 11 et 18 ans ? Vous souhaitez devenir sapeur-pompier plus tard ?

Rejoignez les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) !

- Découvrez le matériel d'incendie, apprenez les techniques de lutte contre d'incendie
- Apprenez les gestes qui sauvent
- Faites du sport
- Participez à des manœuvres et à des cérémonies
- Gagnez en courage
- Apprenez le dépassement de soi
- Évoluez au sein d'une véritable équipe
- Partagez des valeurs de solidarité et de civisme
- Participez à des compétitions sportives entre jeunes !



Sapeurs-Pompiers (1/4)

Comment devenir JSP ?

- Être âgé de 11 à 18 ans (peut varier en fonction des départements)
- Fournir un certificat médical d'aptitude physique
- Fournir un certificat de vaccination antitétanique
- Fournir une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale
- L'inscription se fait à la rentrée scolaire. La durée de formation est de 4 cycles.
- Les sections de JSP sont ouvertes aux jeunes de nationalité étrangère

Formation

La formation, encadrée par des sapeurs-pompiers ou des bénévoles formés, se déroule généralement les mercredis et/ou samedis. Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport (la moitié du temps) et d'initiation aux différentes facettes de l'activité, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements. Cinq modules sont abordés à chacun de ces cycles : Prompt secours, lutte contre les incendies, protection des biens et de l'environnement, engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile, activités physiques et sportives. Les jeunes sapeurs-pompiers suivent des entraînements adaptés en fonction de leur âge et de leur morphologie lors de leurs séances de formation.

Les jeunes sapeurs-pompiers, ambassadeurs des comportements qui sauvent

Formés au « prompt secours », les jeunes sapeurs-pompiers participent régulièrement à des ateliers de démonstration de secourisme pour sensibiliser le grand public aux comportements qui sauvent. Des messages de prévention qu'ils diffusent également à leur famille, mais aussi avec les jeunes de leur âge. Dans les établissements scolaires, les JSP sont de véritables ambassadeurs : en apportant leur témoignage, en faisant connaître les gestes de premiers secours, ou en participant comme serre-files aux exercices d'évacuation, ils contribuent à diffuser la culture de la sécurité auprès des scolaires.

Vous souhaitez rejoindre les formations de JSP ?

Section des JSP de Moissy-Cramayel

831 avenue Jean Jaurès
77550 MOISSY-CRAMAYEL
Téléphone : 01 64 13 49 00

Section des JSP de Savigny-Le-Temple

Avenue des Routoires
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE
Téléphone : 01 64 89 76 10





Ma maison zéro déchet

Le guide pratique pour se lancer dans l'aventure zéro déchet !

Vous souhaitez vous mettre au **zéro déchet**, mais ne savez pas par où commencer ? Nous avons regroupé dans ce dossier quelques pistes pour vous aider à vous lancer, pièce par pièce.

Un conseil : commencez par ce qui vous fait le plus envie (cosmétiques solides, produits ménagers maison, cuisine anti-gaspi etc.). Le tout étant d'y aller petit à petit !

La cuisine

Les courses

Munissez-vous de sacs à **vrac** (vous en trouverez en magasins biologiques ou sur internet ; vous pouvez aussi les fabriquer vous-même !), de sacs de courses **réutilisables** et de contenants vides (avec couvercles). Ils vous permettront d'acheter les **produits secs en vrac** (pâtes, riz, légumineuses, gâteaux, farines...), les **produits frais** à la découpe (viande, charcuterie, fromage) et les **fruits** et les **légumes** sans emballages. Il ne vous restera plus qu'à stocker vos produits achetés en vrac dans des bocaux en verre.



La cuisine maison et la conservation des aliments

Vous pouvez cuisiner vos repas en grandes quantités et **congeler** le surplus pour un futur repas. Aussi, quand c'est possible, **lavez** vos **fruits** et **légumes** à la brosse sous l'eau : pas besoin de les éplucher. Sinon, pensez aux chips de légumes ! Le week-end, cuisiner des biscuits avec vos enfants vous permettra de les conserver dans des **bocaux** pour la semaine. Faites attention aux dates de péremption et distinguez "à consommer de préférence avant le" et "à consommer jusqu'au".



L'eau

Finies les bouteilles d'eau ! Mettez l'**eau du robinet** dans une carafe 1h au frais afin d'enlever son goût de chlore. Vous sortez ? La **gourde** est votre alliée.

Le tri des déchets

N'oubliez pas de trier tous les déchets que vous n'avez pu éviter, en **respectant les consignes de tri** de votre commune et en recyclant ce qui peut l'être.

La salle de bain

Les cosmétiques solides et/ou maison

Afin d'éviter les emballages en plastique, vous pouvez vous orienter vers des **shampoings**, **savons** et **dentifrices solides**, que vous trouverez dans vos magasins biologiques et sur internet. De nombreuses recettes existent également pour les faire vous-même. Saviez-vous par exemple que vous pouviez réaliser votre propre **gommage maison** avec du marc de café et de l'huile d'olive ?



Les produits durables

Pour vos oreilles, au revoir les cotons tiges et bonjour à l'**oriculi**, cette petite tige en bambou qui lave vos oreilles. Les brosses à dents à tête **changeable**, les rasoirs **réutilisables**, les lingettes démaquillantes **lavables**, etc. sont également des alternatives durables.

Les produits ménagers maison

En mélangeant ensemble du vinaigre blanc, de l'eau et, si vous le souhaitez, des huiles essentielles* (pour leur parfum et vertus antibactériennes), vous obtiendrez un puissant **nettoyant multi-surfaces**. Naturel et économique, il est dégraissant et nettoyant (cuisine, salon, plan de travail, four, salle de bain etc.).

* à utiliser avec précaution, notamment chez les enfants et femmes enceintes

DOSSIER

Ma maison zéro déchet

La chambre / le salon

Acheter d'occasion / louer

Vêtements, meubles, livres, vaisselle... Vous les trouverez d'**occasion et en bon état** à la **Recyclerie du Lombric** par exemple, ou sur des sites de vente d'occasion en ligne. Vous pouvez également **louer** des produits que vous n'utilisez pas au quotidien, comme des outils de bricolage, un appareil à raclette, etc...

Les bornes textiles



Vous pouvez apporter les **vêtements** en bon état que vous ne portez plus dans une borne textile. Ils seront **revendus** à petits prix ou **recyclés** pour faire de nouveaux habits (ou un isolant pour votre logement !). Les bornes près de chez vous : lafibredutri.fr

Le jardin

Le compostage

En maison ou en appartement, le compostage permet de **réduire vos déchets** organiques. Le compost sera bénéfique pour toutes vos plantations (fruits, légumes, fleurs...).

Le potager



Faire pousser ses propres fruits et légumes est **économique, sain et délicieux**. Si vous vivez en appartement, installez des bacs sur votre balcon. Et utilisez votre compost comme engrais !

Le mulching

Le mulching est une technique de tonte **sans ramassage de l'herbe**. L'herbe découpée en infimes parties reste sur place et forme un **paillis**: cela **maintient l'humidité** au sol et empêche les mauvaises herbes de se développer.

Le broyage des déchets verts

Broyer les déchets de jardinage permet de **réduire leur volume**. Le **broyat** peut également être ajouté au **compost** ou simplement être utilisé en paillage.



STOP PUB

Le SMITOM-LOMBRIC propose donc aux personnes qui ne lisent pas ces publicités non adressées et qui ne désirent plus les recevoir, un autocollant STOP PUB. Celui-ci a été distribué à l'ensemble des mairies du territoire.

Grâce à cet autocollant STOP PUB, vous ne recevrez plus de publicités mais continuerez de recevoir les journaux des collectivités (mairie, département, région, Journal du Lombric...).

Vous pouvez vous procurer cet autocollant auprès de votre mairie.



URBANISME & TRAVAUX

Les Jardins de Réau

Les piliers de la future halle couverte ont été coulés.
La charpente de la Halle a été acheminée sur site.

La halle est en cours de montage.

En revanche, les travaux de la future mairie n'ont pas démarré, pour des raisons internes au constructeur.

Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique a commencé début novembre pour la plupart des foyers réaltais.
Si le raccordement s'est bien passé pour une majorité de foyers, des problèmes ont été rapportés par certains habitants concernant des difficultés à passer la fibre sur le domaine privatif de leur habitation, entraînant parfois une surfacturation de la part de l'opérateur.

Le déploiement de la fibre n'est pas de compétence communale. Néanmoins, saisie par cette question, la municipalité a questionné l'opérateur Orange, pointé du doigt.

Orange a décidé de mener une enquête auprès de son prestataire installateur.

Les résultats de cette enquête ne sont pas encore connus.

Voirie de contournement du hameau d'Ourdy : les travaux avancent bien !

Le chantier du « barreau sud » (contournement d'Ourdy) se poursuit à un rythme soutenu.
Une première « section » a été mise en service à la fin des vacances d'Automne. Il s'agit de la nouvelle portion de route entre le pont du TGV et le sud du hameau.

Dans la foulée, l'aménagement du petit giratoire situé au nord du hameau a démarré.

Dans un premier temps, la rue des Bergers a dû être fermée à la circulation, puis à partir du 25 novembre, c'est le tronçon Nord de la rue du chemin vert qui a été fermé.

Une circulation alternée a été mise en place.

Parallèlement, les fossés ainsi que les pistes cyclables et piétonnes ont été réalisés.

L'ancienne route qui montait au pont du TGV et sa structure ont été détruites, et le merlon au Sud d'Ourdy a été finalisé.

Les panneaux de signalisation sont en cours d'installation et les glissières de sécurité ont été posées à la fin Novembre

La livraison définitive de l'ensemble des travaux est toujours prévue pour fin Janvier/début février 2021.

Les travaux d'élargissement de la route d'Ourdy devraient être menés au cours du deuxième semestre 2021.



URBANISME & TRAVAUX

Aménagements rue d'Ourdy / rue de la Carrière et Carrefour RD305 / rue d'Ourdy

La consultation des entreprises pour les travaux prévus rue d'Ourdy, rue de la Carrière, et la création d'un plateau surélevé au carrefour rue d'Ourdy/rue Frédéric Sarazin/rue de la Croix des Anges, a été lancée au début du mois de Décembre.

Le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux sera connu début Janvier.

Le chantier devrait démarrer en Février/Mars 2021.

Un nouveau parking à l'école !

Les effectifs d'enfants à l'école ont augmenté ces dernières années. Plus d'enfants, c'est aussi plus de parents qui déposent les élèves à l'école, davantage d'enseignants et de personnel communal, créant une forme de saturation du parking.

C'est pourquoi la municipalité a fait réaliser durant les vacances d'Automne un parking réservé aux enseignants et au personnel communal.

Ce nouvel équipement permet le stationnement d'une vingtaine de véhicules.

Depuis la mise en service, on constate qu'entre 8 et 10 voitures y sont garées, soulageant d'autant le parking de l'école.



Avez-vous vraiment besoin de votre voiture pour accompagner votre enfant à l'école?

Vous habitez un hameau de Réau ? Le département de Seine-et-Marne assure un service de transport scolaire spécial qui véhicule les enfants des hameaux vers l'école. N'hésitez-pas à utiliser ce service.

Vous habitez dans le bourg ? préférez la marche à pied à la voiture ! un moyen de transport plus écologique et meilleur pour la santé.

URBANISME & TRAVAUX

Développement économique à Villaroche

L'idée d'un développement économique autour de l'aérodrome de Villaroche existe depuis longtemps.

Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) identifie en effet depuis plusieurs années la zone qui doit être dévolue à ce développement, conditionné à une bonne desserte en transport en commun.

Les choses se sont précipitées il y a quelques mois lorsque l'Etat a décidé de labelliser « territoire d'Industrie » le secteur de Villaroche.

Dans la foulée, l'ancienne Préfète de Seine-et-Marne avait pris la décision de créer un périmètre de pré-ZAD sur une emprise de près de 400 ha, répartis à peu près également entre Réau et Montereau-sur-Jard.

Cet arrêté a été soumis aux conseils municipaux des communes concernées. La commune de Montereau-sur-Jard a émis un avis négatif et la municipalité de Réau a choisi de ne pas délibérer, ce qui, dans cette procédure, revient à émettre un avis négatif.

Le schéma a donc été rejeté par les communes, et l'arbitrage soumis au conseil d'état.

Ce projet, tel que présenté initialement, ne recevait pas non plus l'approbation du monde agricole.

De plus, la crise sanitaire et son impact sur l'aéronautique a mis en évidence le surdimensionnement du projet.

Monsieur le Maire a relayé cette situation auprès de Monsieur le Préfet, qui s'est saisi de la question.

A l'issue de plusieurs rencontres, Monsieur le Préfet a décidé de redimensionner le projet à la baisse.

Le nouveau projet voit l'emprise qui serait aménagée passer de 392 Ha à 157 ha, sur la commune de Réau, une emprise plus conforme aux aspirations des uns et des autres.

Bientôt 3 nouvelles caméras dans la commune

La municipalité a décidé d'installer 3 nouvelles caméras communales.

Ces trois caméras auront pour objectif principal de mettre des images à disposition de la Police et ainsi de participer à la surveillance de la commune.

Une caméra sera installée à l'entrée sud du Bourg (à l'entrée de la rue des deux Mares).

Une seconde sera installée à l'intersection rue d'Ourdy / rue Frédéric Sarazin.

La troisième sera implantée à l'entrée Nord du hameau d'Ourdy, près du nouveau giratoire créé.

La municipalité prévoit d'installer en 2021 et 2022 de nouvelles caméras, près de l'école, de la salle des fêtes, dans le hameau d'Ourdy, de Villaroche et à proximité du Plessis-Picard.



Parc de l'A5 - Sénart

Scadif

Le chantier de construction de la plateforme « Claris », futur outil de la SCADIF suit son cours selon le calendrier prévu.

Les bâtiments logistiques sont à présents élevés et le bardage des cellules grande hauteur terminés. Le choix du bardage s'est porté sur un matériau de couleur gris clair de façon à s'effacer au maximum dans le ciel par temps couvert, et légèrement réfléchissant afin de produit un effet visuel aux moments des levers et couchers de soleil.

Les bâtiments de bureau sont en cours de réalisation.

À la demande de la municipalité, Scadif a lancé une étude pour l'intégration de panneaux photovoltaïques sur le site.



Nexity

Le chantier de construction de l'entrepôt construit par Nexity a démarré. Les travaux de terrassement sont quasiment terminés, et l'élévation de la plateforme va commencer sous peu.

À la demande de la municipalité, Nexity a intégré dans son projet environ 600 M² de panneaux photovoltaïques, sous forme de ventelles.

Le site Nexity est situé à l'entrée du Parc de l'A5 -Sénart, à côté de celui de la Scadif.

Le nom de l'utilisateur final n'est pas encore connu.

Barjane

La société Barjane a déposé deux permis de construire pour des bâtiments situés sur la même parcelle : un permis pour une messagerie d'environ 10 000M², dont l'utilisateur sera l'entreprise « Mondial Relay » et un pour des bâtiments de bureaux et services (qui restent à définir, à l'entrée de la parcelle).

Ce dossier avait fait l'objet d'une consultation menée par l'EPA Sénart, la CA Grand Paris Sud et la commune.

La commune avait émis le souhait d'une forte intégration de critères environnementaux.

C'est ainsi que Barjane a proposé de réaliser en toiture une centrale photovoltaïque d'environ 4500 M².

Le site Barjane est localisé sur la gauche lorsque l'on rentre dans le parc, juste après la station d'avitaillement.

Station d'avitaillement carburants « propres »

Une consultation pour désigner le constructeur et exploitant de la future station d'avitaillement en carburants propres a été menée courant 2020 par le SIGEIF et l'EPA Sénart, en concertation avec la commune. C'est l'entreprise Engie Solutions qui a été retenue à l'issue de la consultation, avec pour projet la station la plus vertueuse d'Ile de France (voir article dans les pages suivantes).



URBANISME & TRAVAUX

Communiqué de presse

Une station multi-carburants éco-responsable pour une livraison urbaine 100 % développement durable

SIGEIF Mobilités et l'EPA Sénart ont retenu ENGIE Solutions et son offre de mobilité durable gaz GNVERT, pour construire la station d'avitaillement en carburants propres la plus vertueuse d'Île-de-France.

Au sein de l'agglomération Grand Paris Sud, la station de Réau proposera, dès son ouverture, prévue au premier trimestre 2022, deux carburants adaptés aux acteurs économiques du territoire : du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz comprimé (GNC) 100 % Bio qui proviendra en priorité du futur méthaniseur Sénart Bioénergie situé sur la commune de Réau même et réalisé en partenariat avec ENGIE Entreprises & Collectivités.

Cette nouvelle station sera également en capacité de proposer de l'azote liquide pour le refroidissement des camions frigorifiques.

Un emplacement stratégique

A l'entrée du parc d'activités de l'A5-Sénart, aménagé par l'EPA Sénart, cette station exemplaire se trouvera au cœur d'une importante zone d'activités de transport et logistique, à proximité immédiate d'axes routiers majeurs. L'avitaillement de véhicules lourds en transit sera ainsi garanti en permanence.

L'écosystème logistique du parc de l'A5-Sénart représente par ailleurs 120 entreprises. Cette station multi-carburants d'exception offrira à ces acteurs économiques les moyens d'un développement pérenne et vertueux de leurs activités, avec 2 600 emplois à terme sur 550 000 m², tout en encourageant le passage à des flottes de véhicules plus verts.

Outre sa parfaite intégration architecturale dans le paysage, la station ENGIE Solutions garantira un accueil et un niveau de service élevé avec la présence d'un collaborateur sur place (heures ouvrées).

Un partenariat ambitieux pour accélérer la transition énergétique

Responsable d'environ un quart des émissions de CO₂ dans le monde, le transport est un levier majeur de la transition énergétique. C'est pourquoi l'EPA Sénart et SIGEIF Mobilités, interlocuteurs privilégiés des acteurs publics franciliens pour le développement des mobilités

écoresponsables, ont acté en juillet dernier la construction d'une station d'avitaillement en carburants propres sur le territoire de Grand Paris Sud à Réau (77). Ce projet s'inscrit parfaitement dans le projet « Olympic Energy » porté par SIGEIF Mobilités et subventionné par l'Union européenne pour la décarbonation des transports.

« Je suis très fière que la Région Ile-de-France contribue au développement de l'usage du GNV et du bioGNV, à la fois à travers sa participation à la SEM SIGEIF Mobilités, mais également par la transition énergétique du parc bus d'Ile-de-France Mobilités, » assure Valérie Péresse, Présidente de la région Ile-de-France. « La réduction des nuisances liées au trafic routier est un enjeu de santé publique pour la protection de l'environnement et le climat. Je souhaite ainsi que l'Ile-de-France soit pionnière sur le GNV et le bioGNV. Ainsi, la Région mène également une politique ambitieuse de soutien à l'acquisition de véhicules pour les petites entreprises, en plus d'aider au déploiement de stations GNV, mais aussi à la production de biométhane, en particulier en Seine-et-Marne. La station de Réau, particulièrement bien située, marque une avancée significative dans le développement du bioGNV puisqu'elle distribuera 100% de biométhane comprimé, une première en France et qui plus est produite par une unité de méthanisation à proximité. Enfin, la Région s'est engagée dans le développement de l'hydrogène et je me réjouis également qu'elle puisse offrir à terme, lorsque la demande émergera, une distribution d'hydrogène pour les camions ».

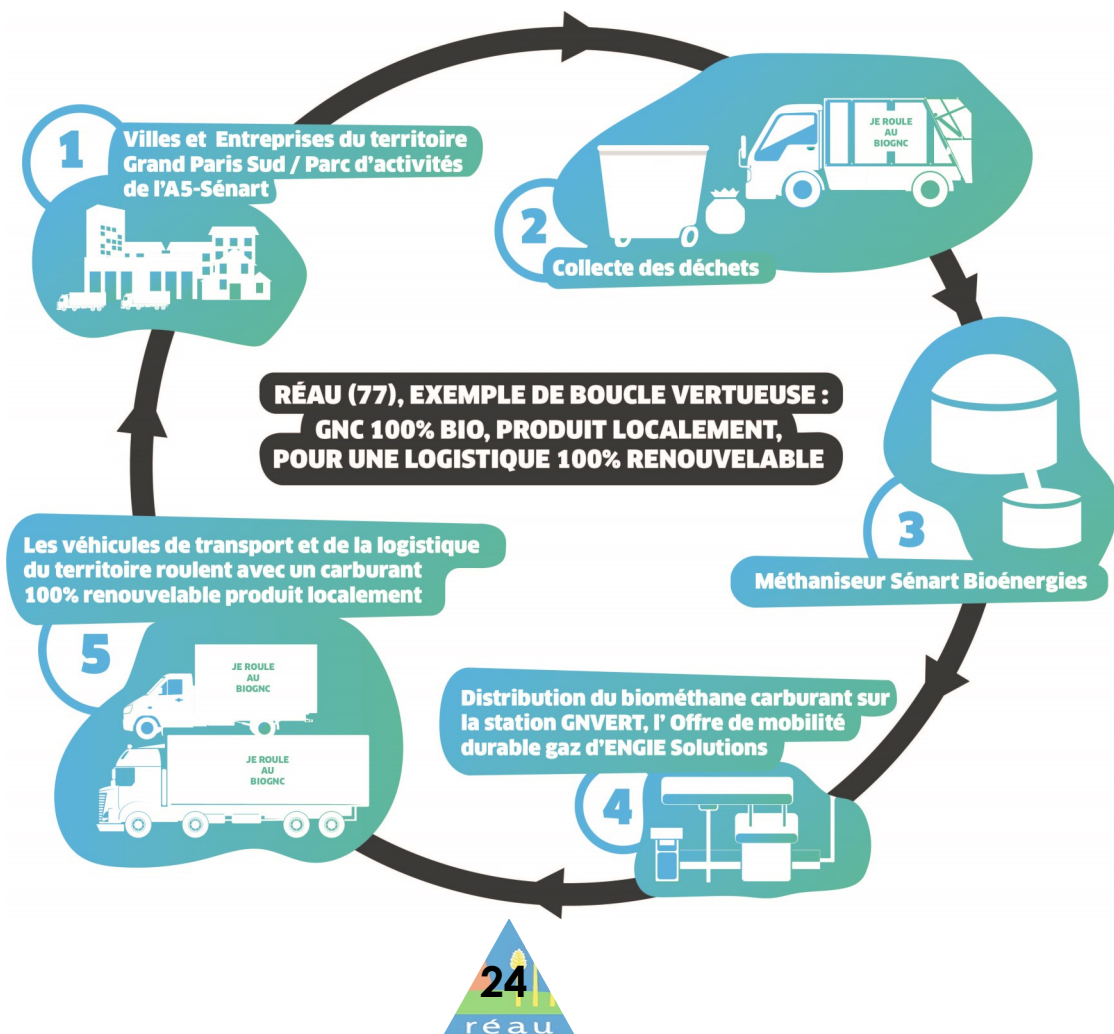
URBANISME & TRAVAUX

« Nous sommes particulièrement fiers de mettre le savoir-faire de nos équipes au service de cette station exemplaire à plusieurs titres », affirme Wilfrid Petrie, Directeur Général d'ENGIE en charge d'ENGIE Solutions. « Tout en favorisant le dynamisme économique local, ce projet participe à consolider toujours plus notre maillage en station multi-carburants vertueux, et encourage ainsi le verdissement des flottes à grande échelle ».

« Avec cette nouvelle station qui complète un réseau en fort développement, nous offrons à l'ensemble des acteurs locaux, les conditions pour s'engager dans une mobilité plus vertueuse et plus propre, souligne Jean-Jacques Guillet, Président de la SEM SIGEIF Mobilités.

« Ce projet résulte d'une volonté affirmée de L'EPA Sénart en matière de solutions innovantes en faveur de la transition environnementale et de notre rôle d'aménageur responsable. », précise Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart. « Nous savons que ces priorités sont partagées par les acteurs de ce projet de station multi-carburants exceptionnelle. Encourager l'usage de carburants éco-responsables est indispensable dans tout projet d'aménagement urbain à l'heure actuelle. »

« Les élus de la commune de Réau sont convaincus de l'impérieuse nécessité de participer activement à la transition énergétique », ajoute Alain Auzet, Maire de la commune de Réau et Conseiller communautaire de l'agglomération de Grand Paris Sud. « Il nous est apparu comme évident de soutenir et d'accompagner le projet de station d'avitaillement en carburants propres qui verra le jour dans ce parc d'activités. Cette volonté est confortée par le choix de SIGEIF Mobilités de confier à ENGIE Solutions la construction et l'exploitation de cet équipement vertueux qui contribuera à la réduction de l'empreinte carbone des véhicules de transport de marchandises. La création de cette station est un bel exemple de mise en œuvre de la transition énergétique, déclinée localement, en circuit court, du producteur au consommateur, et qui mériterait d'être reproduit.



ACTION SOCIALE

Les aides du CCAS

Pour les jeunes, le CCAS peut participer à certaines aides :

- Brevet Aux Fonctions d'Animateur jusqu'à 140€
- Permis de conduire / conduite accompagnée jusqu'à 150€
- Brevet Sécurité Routière jusqu'à 45€
- Sécurité sociale étudiante jusqu'à 30€
- Transport étudiant jusqu'à 30€

A votre
écoute

Pour les seniors le CCAS peut participer à :

- Tablettes seniors jusqu'à 50€
- Combustibles
- Bon de Noël jusqu'à 50€
- Aides au quotidien jusqu'à 25€

Toute demande devra être accompagnée d'un courrier et des pièces justificatives

(voir le Flash CCAS de juillet 2020 ou en ligne sur www.reau.fr)

Plan « grand froid »

VAGUE DE TRÈS GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

 **Attention vague de très grand froid**



Les conseils du Ministère de la Santé et de Santé publique France



ACTION SOCIALE

Plan « grand froid »

Comprendre ce qui se passe dans mon corps en cas de vague de très grand froid

Le très grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Je reste chez moi autant que possible, en m'étant organisé à l'avance

J'ai prévu de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations ou de coupure d'électricité).

Je chauffe sans surchauffer, j'ai vérifié le bon état de marche de mon installation de chauffage, je ne bouche pas les aérations, et j'aère mon logement une fois par jour.

Je donne de mes nouvelles à mes proches, et je contacte ceux qui sont seuls. Et si je suis isolé ou malade, je me fais connaître auprès de ma mairie.

J'ai tous les médicaments nécessaires en cas de besoin, et particulièrement si je suis un traitement régulier.

J'ai prévu des piles pour écouter les consignes des pouvoirs publics à la radio, même en cas de coupure d'électricité.

ACTION SOCIALE

Plan « grand froid »

Si je dois absolument sortir, je redouble de précaution



Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.

Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.

Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.

J'évite de sortir les bébés, même bien protégés.

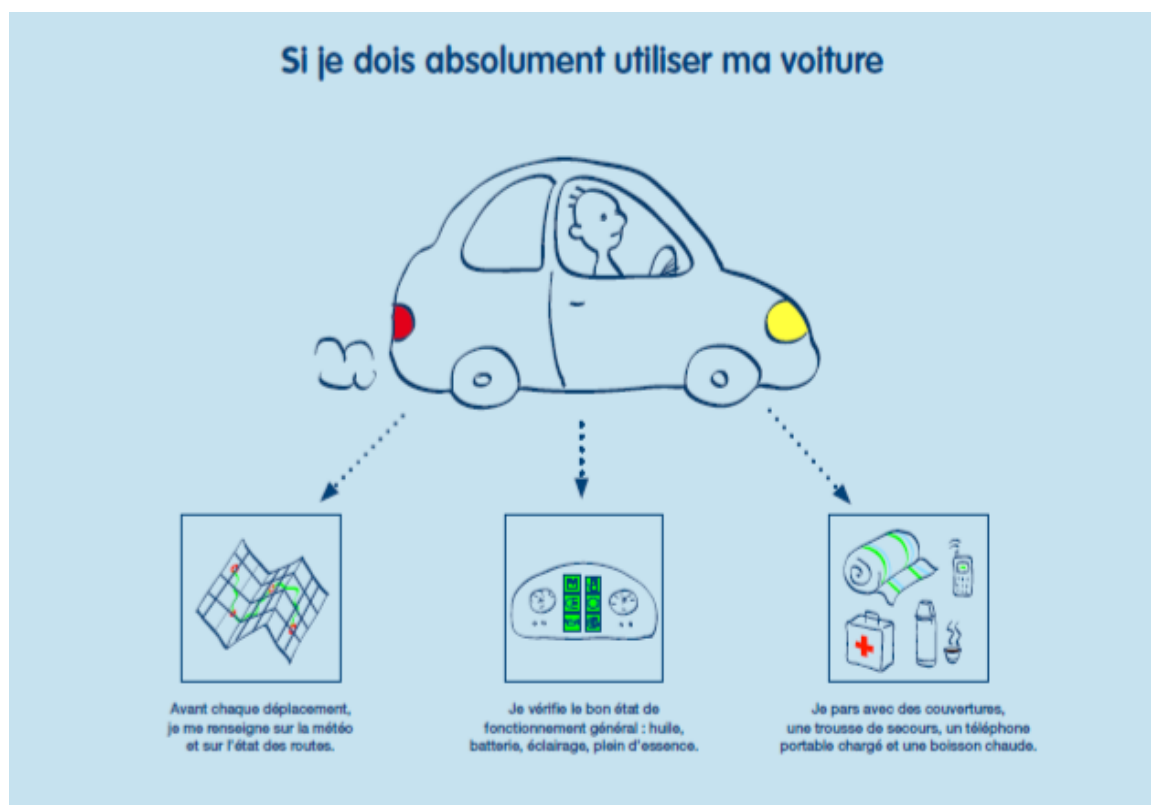
J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.

Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.

Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.

Je ne fais pas d'efforts physiques, comme porter des objets lourds...

Si je dois absolument utiliser ma voiture



Avant chaque déplacement, je me renseigne sur la météo et sur l'état des routes.

Je vérifie le bon état de fonctionnement général : huile, batterie, éclairage, plein d'essence.

Je pars avec des couvertures, une trousse de secours, un téléphone portable chargé et une boisson chaude.

ACTION SOCIALE

Plan « grand froid »

Je reconnais chez une personne exposée au grand froid les signes annonciateurs de l'hypothermie et des gelures

HYPOTHERMIE
(température interne du corps en dessous de 35°C)

GELURES
(gel de la peau au niveau des extrémités exposées au froid : visage, mains, pieds)

Frissons et grotttements

Somnolence, fatigue, baisse de la force musculaire

Maladresse

Perte d'équilibre

Difficulté à manipuler les objets

Difficulté à parler normalement

AU DÉBUT

Rougeur de la peau

Sensation de douleur ou de brûlure

PUIS AU STADE DE GELURE

Décoloration de la peau

Sensation d'engourdissement

Apparition de taches blanchâtres

Il peut exister un risque important voire mortel pour sa santé :
Je prends si c'est possible sa température • Je prévois rapidement un médecin ou j'appelle le centre 15

Je prends régulièrement des nouvelles des personnes de mon entourage particulièrement sensibles aux effets du froid.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Je consulte les prévisions de Météo-France sur www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute)

Je m'informe sur les conditions de circulation sur www.bison-fute.equipement.gouv.fr

Plus d'informations sur les aspects sanitaires sur social-sante.gouv.fr et www.santepubliquefrance.fr



Paris 2024 : Grand Paris Sud labellisée « centre de préparation aux jeux »

Après avoir obtenu le label « Terre de Jeux », Grand Paris Sud a été choisie pour accueillir des centres de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 avec la labellisation de 14 sites sur 10 communes.



Le 5 octobre dernier, le [Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques \(COJOP\) de Paris 2024](#) a dévoilé une liste de 619 sites retenus sur l'ensemble de l'Hexagone. Parmi ces territoires labellisés « Centre de Préparation aux JO » (CPJ), [Grand Paris Sud](#) tire son épingle des Jeux avec 14 équipements retenus sur 10 communes pour 20 disciplines et 5 en attente de justification :

- **Stade nautique Gabriel Menut**, à Corbeil-Essonnes : natation course olympique et paralympique, plongeon et water-polo
- **Gymnase David Douillet**, au Coudray-Montceaux : escrime fauteuil (en attente) et boccia
- **Gymnase Jesse Owens**, à Ris-Orangis : basket-ball (en attente)
- **Stade municipal** de Saint Germain-Lès-Corbeil : rugby à 7 (en attente)
- **Dojo Jean Jaurès**, à Moissy-Cramayel : judo olympique (confirmé) et judo paralympique (en attente)
- **Gymnase François Mauriac**, à Évry-Courcouronnes : volley-ball assis
- **Maison des Arts Martiaux**, à Étiolles : lutte
- **Complexe sportif et stade nautique Jean Bouin**, à Savigny-Le-Temple : triathlon olympique et paralympique, handball, goalball
- **Stade d'honneur Jean Bouin**, à Savigny-Le-Temple : athlétisme olympique et paralympique
- **Complexe du Lac**, à Évry-Courcouronnes : taekwondo olympique et paralympique
- **Gymnase Paloisel**, à Combs-La-Ville : tennis de table olympique et paralympique
- **Complexe sportif Salvador Allende**, à Combs-La-Ville : gymnastique artistique
- **Complexe sportif Jean-Louis Moulin**, à Évry-Courcouronnes : gymnastique rythmique
- **Futur équipement du plateau de Sénart**, à Lieusaint : Badminton (en attente)

Des infrastructures de qualité

Qualité des infrastructures, des services médicaux, de l'hébergement, de l'accessibilité ou encore de la restauration, autant de facteurs qui ont poussé le [Comité National Olympique et Sportif Français \(CNOSF\)](#) ainsi que le [Comité Paralympique et Sportif Français \(CPSF\)](#) à retenir la candidature de Grand Paris Sud. Une labellisation qui n'est pas sans conséquences pour l'Agglo. L'[Agence Nationale du Sport](#) a en effet promis une enveloppe budgétaire de 20 millions d'Euros pour aider les territoires à moderniser leurs structures et les inciter à en construire de nouvelles. Un projet qui ne pourra que favoriser la qualité de notre maillage sportif.



INFO GRAND PARIS SUD

Paris 2024 : Grand Paris Sud labellisée « centre de préparation aux jeux »

Permettre à tous d'accéder au sport et à ses valeurs

« Cette labellisation traduit notre volonté de participer de la manière la plus efficace possible aux JO de 2024, commente Yann Pétel, Vice-Président en charge de la politique sportive de Grand Paris Sud. C'est un marqueur important de la vie sportive qui va éclairer le pays et nous ne voulions pas en être absent. Cela traduit également la philosophie de notre politique : nous souhaitons permettre à tout le monde d'accéder au sport et à ses valeurs. C'est un outil social qui tire les jeunes vers le haut et son rôle en termes de santé n'est plus à prouver, tant sur le plan curatif que préventif. C'est aussi l'enjeu de toutes nos actions comme le développement du vélo ou l'organisation de la coupe du monde Rugby. »



Une nouvelle étape : convaincre les délégations

Gymnases, stade nautique, complexes sportifs... Tous ont désormais la possibilité de recevoir les délégations sportives étrangères pour leur préparation pré-olympiade, le temps d'un ou de plusieurs stages et pourront être choisis comme base arrière pendant les Jeux. Dès 2021, les collectivités et les équipements sélectionnés seront référencés auprès des 206 Comités nationaux olympiques (CNO) et des 182 Comités nationaux paralympiques pour permettre à chaque délégation d'arrêter son choix sur un centre pour une durée qui lui est propre entre 2021 et 2024. Mais rien n'est acquis. Pour mémoire, en 2012, parmi les 700 CPJ sélectionnés pour les Jeux de Londres, seul 1/3 avait été utilisé par des athlètes en préparation. C'est donc une nouvelle étape qui débute pour Grand Paris Sud. Il s'agit désormais de promouvoir notre attractivité et notre modèle sportif auprès des athlètes du monde entier afin de les convaincre que nous sommes capables de leur offrir les conditions optimales pour s'entraîner, récupérer du décalage horaire, s'acclimater et se préparer au mieux pour réaliser des Jeux au sommet. Une aventure porteuse d'avenir et une chance unique de prendre part aux futurs succès des champions de demain. Alors, prêt à entrer dans la course avec nous ?

LA VIE À L'ÉCOLE

Distribution de masques aux enfants de l'école

Le Ministre de l'Éducation Nationale a pris la décision d'imposer aux élèves à partir du CP de porter un masque durant les cours.

Cette mesure, prise pour une raison sanitaire, occasionne un surcoût pour les familles.

C'est pour atténuer ce surcoût financier que la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud et le Conseil Régional d'Ile-de-France se sont mobilisés pour offrir des masques aux enfants.

Monsieur Le Maire a déposé le 3 Novembre un carton de masques jetables offerts par Grand Paris Sud. Un sachet de 7 masques a été remis à chaque élève à partir du CP.

Le 17 Novembre, il est retourné à l'école accompagné de Laure-Agnès Mollard-Cadix, Conseillère Régionale d'Ile-de-France pour distribuer 4 masques réutilisables 15 fois à chaque élève, fournis par la région Ile-de-France.



Préinscriptions en maternelle

Afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles la rentrée des classes de **septembre 2021**, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la préinscription en maternelle des **enfants nés en 2018** et des enfants nouvellement arrivés à Réau.

Si vos enfants sont concernés, vous êtes invités à vous rendre en Mairie, dès maintenant, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Vous recevrez ensuite la fiche d'inscription scolaire qui vous permettra de confirmer votre inscription auprès de la Directrice de l'école de la Colombe, Madame Sandrine COUTINHO.

LA VIE ASSOCIATIVE

Club de loisirs de Réau

Quoi de neuf chez les anciens?

Mercredi 7 Octobre, les membres du Club de Loisirs de RÉAU se sont retrouvés au Domaine des Macarons de RÉAU pour fêter leurs anniversaires.

La réunion a commencé par une présentation très intéressante et instructive de la fabrication des macarons et des ingrédients de base incontournables pour avoir droit à l'appellation « macarons ». Ce petit «cours» fort sympathique fut suivi d'un goûter composé de macarons, de glace et d'une boisson.

Les participants sont repartis ravis de cet après-midi ...



LE CARNET DE RÉAU

Naissances :

LEFEBVRE Tara	12/10/2020	Ourdy
FERREIRA Mila, Marie, Justine	05/11/2020	Le Plessis Picard
BOIVIN Éléonore, Elisabeth, Margot	21/11/2020	Bourg



Mariages :

Manon BONNARD et Jérémy NARKISSIAN mariés le 24 octobre 2020

RÉAU PRATIQUE

Location de la salle des fêtes : nouvelle tarification

La Salle des Fêtes est louée exclusivement aux habitants de la commune pour leur propre manifestation.
La location s'effectue du vendredi soir au lundi matin.

Les tarifs :

- Petite salle uniquement (avec cuisine) : 250 euros
- Petite et grande salles (avec cuisine) : 450 euros

La petite salle peut accueillir jusqu'à 50 personnes (*), la grande salle jusqu'à 140 personnes (*).

Les tables et chaises sont également fournies.

Les démarches :

Si vous souhaitez louer la salle des fêtes, vous devez envoyer un courrier au plus tôt 6 mois avant la date choisie, en précisant la date, le type de manifestation et le nombre de personnes.

Si la salle est disponible, vous recevrez alors un courrier, accompagné du règlement, vous indiquant les formalités (paiement, chèques de caution, attestation d'assurance, remise des clefs).

() sous réserve du respect des mesures sanitaires en vigueur*



Calendrier de passage de la balayeuse

La Société de Balayage et d'Aspiration (SBA) réalisera le nettoyage des rues aux dates suivantes : jeudi 21 janvier, jeudi 18 février, jeudi 18 mars 2021.

Merci de ne pas stationner votre véhicule sur la route les jours de nettoyage.

Report des élections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales, initialement prévues en Mars 2021, sont reportées en Juin 2021.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la date exacte du scrutin n'est pas précisément connue.

Une nouvelle antenne de proximité du service des impôts de Sénart a ouvert ses portes au public

40 Avenue Louise Michel
77176 Savigny le Temple
01.64.41.39.50

L'accueil se fait sans rendez-vous :

Lundi de 8h30 à 12h

Mardi de 8h30 à 12h

Jeudi de 8h30 à 12h

Vendredi de 8h30 à 12h

Si vous souhaitez prendre rendez-vous, vous pouvez vous rendre sur le site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou bien faire la démarche à partir de votre espace personnel.

Cette ouverture intervient dans le cadre du déménagement des services de la DDFIP installés initialement au Carré Sénart, et redéployés à la cité administrative de Melun et dans des antennes de proximité.



RÉAU PRATIQUE



Assistantes maternelles



Voici les cinq assistantes maternelles agréées de Réau ainsi que leurs disponibilités pour le 1^{er} septembre 2021 :

- **Eva Coelho** (secteur Bourg) - evacoelho.am@gmail.com ou 06.10.33.37.86
Disponibilité Septembre 2021 : 2
- **Laëtitia Cormier** (secteur Ourdy) - theoetenzo@hotmail.com ou 06.67.75.10.82
Disponibilité Septembre 2021 : 1
- **Marta Da Silva** (secteur Bourg) - martadasilva17@gmail.com ou 07.60.95.56.24
Disponibilité Septembre 2021 : 1
- **Pauline Fauveau** (secteur Ourdy) - pauline.fauveau7@gmail.com ou 06.47.30.93.21
Disponibilité Septembre 2021 : 1
- **Aline N'Goma** (secteur Ourdy) - acribier.angoma@free.fr ou 06.18.81.47.91
Disponibilité Septembre 2021 : 0

N'hésitez pas à les contacter, vos petits bouts seront choyés par des nounous en or !

La Mairie fermera exceptionnellement ses portes à 12 heures les jeudis 24 et 31 décembre 2020.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Accueil téléphonique :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Accueil physique sur RDV uniquement

Lundi, Mardi et Jeudi
de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et Samedi toute la journée
Vendredi après-midi

MAIRIE

2 Rue de la Croix des Anges
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55
☎ 01.60.60.26.48

✉ accueil@reau.fr
Site : reau.fr

Le port du masque est obligatoire en mairie.
Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition en Mairie.



RÉAU PRATIQUE

Votre calendrier de collecte dans le journal

L'agglomération Grand Paris Sud - qui organise la collecte des déchets ménagers et recyclables dans votre commune - vous invite à trouver dans ce journal votre calendrier de collecte 2021. Le calendrier avec ses pictogrammes de couleur vous indique comment trier en fonction des bacs et des modes de collecte. Emballages en plastique, carton et papier, ordures ménagères, déchets verts, sapins de Noël... Repérez en un clin d'œil les jours de ramassage et, en fonction des déchets, les collectes en porte à porte, celles en apport volontaire et les adresses et horaires des déchèteries de votre secteur.

Retrouvez également les consignes pratiques concernant le tri des déchets dans les différents bacs mis à votre disposition par l'agglomération. (Attention ! en cas d'erreurs de tri le contenu d'un bac ne peut être ramassé).

Une question, une hésitation ? téléchargez l'application « le guide du tri » sur GOOGLE PLAY ou APPLE STORE.

Et maintenant, à vous de trier !

La collecte des déchets verts fait une pause entre le 1er janvier et le 17 mars 2021 mais on ramasse vos sapins et la déchèterie reste ouverte!

Un doute sur les consignes de tri ?
Télécharger l'application «Le guide du tri»

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

RÉAU
« Commune de Grand Paris Sud »

2021

TOUS LES DÉCHETS SE TRIENT !
NOUVEAUTÉS 2021
Sapins de Noël > 2 ramassages
Déchets verts > arrêt de la collecte en hiver
dechets.grandparissud.fr

Grand Paris Sud
Sud-Ouest - Centre

 ORDURES MÉNAGÈRES	 DÉCHETS VERTS Bac + 5 fagots ficelés +1,20 m	 VERRE Uniquement les pots, bocaux et bouteilles en verre	 ENCOMBRANTS Intérieur : appareils électroménagers, vitrerie, miroir, pots de peinture, bacs de motor...	 DÉCHÈTERIE
Lundi & jeudi	Mercredi du 17 mars au 15 décembre • Sapins de Noël (non ficelés et sans sac) 13 et 27 janvier	En apport volontaire	Mardi Sortir les encombrants, la veille, à partir de 18h	SMITOM - Lombric Lieu-Cl. Les Plaines Réau OPEN'US Conditions d'accès et horaires : www.lombric.com

Sortir les bacs la veille, à partir de 18h / Les collectes n'auront pas lieu les 3 jours fériés suivants : 1^{er} janv, 1^{er} mai et 26 déc. ATTENTION : pas de ramassage

 EMBALLAGES & JOURNAUX MAGAZINES	Mercredi 	Un doute sur les consignes de tri ? Télécharger l'application «Le guide du tri»	RÉAU « Commune de Grand Paris Sud »
--	---------------------	--	---

Une question ? services.urbalins@grandparissud.fr 0 800 97 91 91

Grand Paris Sud

Plan hivernal

Un plan de salage des routes communales a été établi. Il détermine la liste des routes qui seront salées si ces dernières sont considérées dangereuses :

- Rue Frédéric Sarrazin
- Rue de la Croix des Anges
- Tout le parcours du car scolaire



Le salage des routes n'étant pas sans impact sur l'environnement, la Commune a décidé de saler les routes uniquement en cas de conditions climatiques sévères.

Pensez à rentrer vos véhicules afin de faciliter le passage de la déneigeuse.



RÉAU PRATIQUE

Suis-je prêt face aux cambrioleurs ?



Quelques conseils préventifs afin de se prémunir contre les vols par effraction

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, voir d'une alarme.
- Ne pas mentionner sur votre porte ou boîte aux lettres les mentions «veuf (ve) » Madame, Monsieur,votre nom et la première lettre de votre prénom suffisent.
- Prenez l'habitude de fermer vos portes à clef même la journée, le temps d'aller au jardin par exemple.
- Ne pas laisser vos clefs dans un pot de fleurs, sous le paillason...
- Ne conservez pas de somme d'argent trop importante à votre domicile.
- Installez des luminaires à l'extérieur avec détection de mouvements.
- Évitez de laisser des objets à l'extérieur facilitant une éventuelle intrusion (outils accessibles).
- Ne communiquer pas et restez discret sur vos dates d'absences.
- Photographiez vos objets de valeurs pour faciliter les recherches.
- Soyez solidaire avec vos voisins : surveillez vos domiciles réciproquement, en cas d'absence faites ouvrir les volets, ramasser le courrier, laissez une lumière allumée avec un programmeur pour donner l'illusion d'une présence, faites transférer vos appels téléphoniques et contacter le 17 si quelque chose est anormale ou suspect
- Lors des congés, pensez à l'opération tranquillité vacances

Nous sommes à votre service, 24h / 24h, 7 jours / 7, n'hésitez pas à demander conseil.

Signalez toutes urgences et tout faits suspects au 17 ou 112 (portable)

Direction centrale de la sécurité publique

Direction départementale de la sécurité publique de Seine-et-Marne

Circonscription d'Agglomération de Melun Val de Seine

51 rue du Gal De Gaulle 77000 MELUN

Tel: 01.60.56.67.77 Mail: police-melun@interieur.gouv.fr



RÉAU PRATIQUE

Suis-je prêt face aux cambrioleurs ?



SUIS-JE PRÊT(E) FACE AUX CAMBRIOLEURS ?

AUTO-TESTEZ VOUS !

Ce test de 22 affirmations permet de faire rapidement le point sur votre situation :

	V	F
-Vous bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances assurée par les forces de l'ordre.		
-Vous n'évoquez jamais vos absences sur les réseaux sociaux.		
-Vous utilisez la domotique lors de votre absence (programmation volets, lumières...)		
-Vous faites relever le courrier lors de vos absences prolongées.		
-Vous prévenez vos voisins lors de vos absences prolongées.		
-Vous verrouillez vos portes lors de vos absences.		
-Vous verrouillez vos portes la nuit.		
-Vous avez sauvegardé vos factures d'achats et documents importants sur un disque dur (stocké en lieu sûr)		
-Vous avez pris vos objets de valeur en photo.		
-Vous ne laissez jamais des outils dans votre jardin (échelle, merlin...)		
-Vous ne laissez jamais vos clés à l'extérieur de votre habitation.		
-Vous avez un coffre-fort, ou vous cachez vos valeurs à votre domicile.		
-Vous êtes titulaire d'un contrat de télé-surveillance.		
-Vous avez des caméras de surveillance.		
-Vos petites fenêtres sont équipées de barreaux.		
- Vous avez des détecteurs de présence extérieurs.		
-Vous avez des volets renforcés.		
-Vos accès secondaires sont sécurisés.		
-Votre porte d'entrée est blindée ou équipée d'une serrure renforcée.		
-Votre habitation est équipée d'une alarme.		
-Vous possédez un chien.		
-Vous n'avez jamais été cambriolé.		

RÉAU PRATIQUE

Suis-je prêt face aux cambrioleurs ?

RESULTATS

Vous avez obtenu + de 15 V

BRAVO ! Vous avez acquis les bons réflexes.

Vous êtes bien préparés et vous avez pris conscience de la nécessité de protéger votre habitation. Vous adoptez les bons comportements.

Vous avez obtenu de 7 à 14 V

ATTENTION ! Vous pouvez mieux faire.

Vous avez conscience de la probabilité d'être victime d'un cambriolage. Pour autant, des améliorations en termes d'équipements et de comportements s'avèrent utiles.

Vous avez obtenu - de 6 V

URGENCE ! Vous devez agir vite.

Il est important de changer vos habitudes et de renforcer si possible la protection de votre habitation.

Sachez que :

- Un voleur n'aime pas la difficulté.
- Un voleur dispose de peu de temps pour sévir.
- Les obstacles multiples découragent le voleur et le font fuir (portes fermées, volets renforcés, sirène hurlante, lumière à détection...).

Pour tous conseils, connectez-vous sur www.interieur.gouv.fr

Et n'hésitez jamais à appeler le 17 ou le 112



Dates à retenir

2020

Compte-tenu de l'incertitude liée à la crise sanitaire, il ne nous est pas possible de communiquer sur les manifestations.

INFO REAU N°52

Décembre 2020

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Magali MOULINOT

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC
à 630 exemplaires



Dépôt légal : 1er trimestre 2011